

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize
Conseil d'école du 1er trimestre – Mardi 19 novembre 2019

Composition du conseil

Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Directeur Bussac + CM1/CM2) – Sandrine NOSENZO (CE2/CM1) – Julie LEMBERT-SOUESME (PS/MS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) – Blandine MOUNIER (Directrice Saint Vaize + CP) – Virginie GENEAU (CE1/CE2) – Amandine TRILLAUD (brigade école de Bussac)

Représentants des parents d'élèves Saint Vaize : Céline THEIL – Fabien ROUMEAU

Représentants des parents d'élèves Bussac : Vanessa MEGE – Clotilde MOHSEN – Emilie MORINAUD – Vanessa URSULET

Périscolaire : Bleuette ROBIN (Saint Vaize et Bussac)

Délégués départementaux de l'Education Nationale : Henri GAUCHER (DDEN pour le RPI)

Mairies : Christophe DOURTHE (Maire Bussac) – Françoise DURAND (adjointe Bussac) – Michel ROUX (Maire Saint Vaize) – Annie COURAUD (adjointe Saint Vaize)

CDA : Thomas ANTONICELLI

Excusés : Madame CHARPENTIER Sylvie (Inspectrice de l'Education Nationale) – Fanny LAYFESSE (décharge de direction de Monsieur CHARRIER) – Sabrina BERTRAND (représentante des parents d'élèves Saint Vaize) – Gaëlle POMME-CASSIEROU (représentante des parents d'élèves Bussac)

En préambule, un rappel est fait sur le rôle des représentants de parents d'élèves et sur la composition, les modalités de fonctionnement et les missions du conseil d'école qui sont définies réglementairement de manière très précise.

Un conseil de RPI, comme un conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le rôle du parent d'élèves élu :

- Il est à l'écoute des parents,
- Il assure un contact permanent avec le Directeur de l'école et avec les enseignants,
- Il est le porte-parole des parents au conseil d'école pour tous les problèmes que les parents auront bien voulu lui soumettre.
- Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative

Le rôle du Délégué départemental de l'Education Nationale :

Il veille à la sécurité de l'établissement et au respect de la laïcité.

Ordre du jour

- Présentation de l'équipe enseignante et du périscolaire
- Effectifs et organisation de l'école
- Bilan des élections des parents d'élèves
- Règlement du RPI
- Projets pédagogiques
- Coopératives scolaires
- Evaluations nationales CP et CE1
- Sécurité

1. Présentation de l'équipe enseignante et du périscolaire

- St Vaize

Enseignants : Blandine MOUNIER (CP + direction) – Virginie GENEAU (CE1/CE2)

Accueil périscolaire : Bleuette ROBIN (directrice) – Aurélie PORTES (animatrice) – Isabelle DREY (animatrice) – Martine POTHET (restaurant scolaire)

- Bussac

Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Direction + CM1/CM2) – Sandrine NOSENZO (CE2/CM1) – Julie REIGNÉ (PS/MS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) - Mme LAYFESSE (enseignante déchargée de direction) – Amandine TRILLAUD (brigade)

Accueil périscolaire : Bleuette ROBIN (directrice Bussac/St Vaize) – Aurélie PORTES (St Vaize) – Isabelle DREY (Bussac/St Vaize) – Anaïs LAURENT (Bussac) – Léa RAVET (Bussac) – Elyna BABINOT (Bussac) – Corinne GELLICUS (restaurant scolaire) – Martine TROCHUT (restaurant scolaire)

Rased : Sylvie HAMON (Psychologue scolaire) – Isabelle AVRIL (maître E spécialisé dans les difficultés d'apprentissage) – Mélanie LARDY (maître G spécialisé dans les difficultés de comportement)

1. Effectifs et organisation de l'école

Effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
20	20	13	22	17	24	17	19	152

Répartition

PS-MS	MS-GS	CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1-CM2
20+6	14+13	22	17+7	17+9	8+19
26	27	22	24	26	27

Soit : 152 élèves (en moyenne 25,33333 élèves par classe)

Baisse de moins 2 par rapport à la rentrée de 2018. **Mais pour une classe de moins**

Pour la rentrée de 2020 : l'apport démographique est nettement déficitaire :

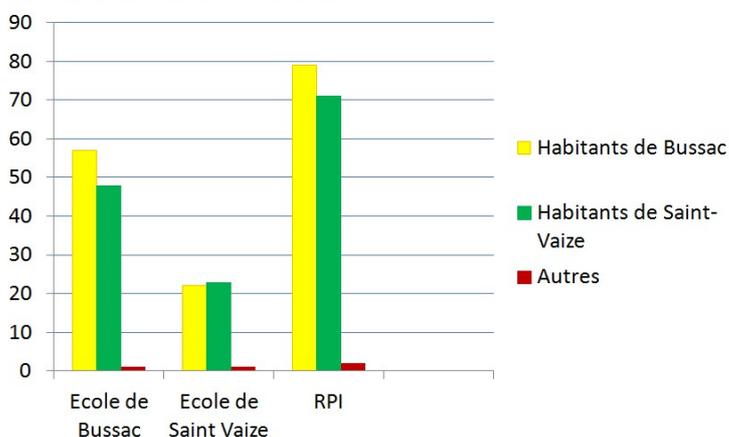
19 CM2 partiront vers le collège et 16 arrivées sont prévues. (13 naissances à Bussac et 3 à Saint-Vaize)

Sur 152 élèves : 71 de Saint-Vaize (46,7%) et 79 (52%) de Bussac sur Charente et 2 autres

A l'école de Bussac sur Charente : 48 de Saint-Vaize, 57 de Bussac et 1 autre

A l'école de Saint-Vaize : 23 de Saint-Vaize, 22 de Bussac et 1 autre

• Commune de résidence des élèves:



	Habitants de Bussac	Habitants de Saint-Vaize	Autres
Ecole de Bussac	57	48	1
Ecole de Saint Vaize	22	23	1
RPI	79	71	2

Organisation de la semaine scolaire (sur 4 jours)

***Bussac sur Charente :**

Maternelle :

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
8h55-11h45	8h55-11h45	8h55-11h45	8h55-11h45
13h15-16h25	13h15-16h25	13h15-16h25	13h15-16h25

Elémentaire :

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
8h55-12h	8h55-12h	8h55-12h	8h55-12h
13h30-16h25	13h30-16h25	13h30-16h25	13h30-16h25
<u>APC :</u> 16h25-17h10	<u>APC :</u> 16h25-17h10		

***Saint-Vaize :**

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30
<u>APC :</u> 16h30-17h15	<u>APC :</u> 16h30-17h15		

Accueil périscolaire:

-Horaires : 7h30 – 8h50 / 16h30 – 19h00

-ATP : mardi de 17h à 18h

-Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis (sauf vacances)

1. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre. Chaque école avait son propre bureau de vote et ses listes.

St Vaize: 88 inscrits / 53 votants / 9 bulletins nuls ou blancs / 44 suffrages exprimés

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Taux de participation : 60,23 % et 2 sièges pourvus sur 2. Les votes ont été faits par correspondance.

Parents élus : BERTRAND Sabrina, THEIL Céline, ROUMEAU Fabien

Bussac : Nombre de sièges à pourvoir 4

Nombre de voix pour la liste unique présentée (indépendants) : 72 soit 81,81% des suffrages exprimés

Nombre de bulletins nuls : 16, soit 18,18% des suffrages exprimés

Nombre de bulletins blancs : 0 soit 0% des suffrages exprimés

Au total 49% de taux de participation

Les votes ont été faits par correspondance.

2. Règlement du RPI

Le règlement du RPI (commun aux deux écoles) est basé sur le règlement type départemental. Il est composé de 7 articles (*admission et inscription, fréquentation et obligations scolaires, vie scolaire, usage des locaux-hygiène et sécurité, surveillance, Concertation, dispositions particulières*)

Une modification va être apportée à l'article 2 (fréquentation et obligations scolaires) sur la fréquentation régulière obligatoire de l'école maternelle en lien avec le texte de loi « la loi pour une école de la confiance » du 27/08/2019

3. Projets pédagogiques

St Vaize :

- Dans le cadre du « parcours santé de l'élève » Petit déjeuner à l'école animé par Action Conso et ateliers autour de l'alimentation et de l'importance du petit déjeuner.

- Projet « Chut je lis... » : Il s'agit à travers une activité quotidienne et ritualisée de susciter l'envie de lire dès le plus jeune âge chez nos élèves. Tous les adultes de l'école partagent ce temps dédié à la lecture plaisir.

- Rencontres sportive avec l'école de Taillebourg : une première rencontre est prévue à Saint Vaize en janvier et une seconde rencontre est prévue en juin à Taillebourg

- Rencontres USEP : 3 rencontres sont prévues avec d'autres écoles de la circonscription

- Projet de circonscription sur la biodiversité locale « Des élèves qui font avancer la science » : mise en place de protocoles d'observation du monde vivant dans l'environnement de l'école en lien avec le site vigie nature école (qui met en lien des équipes de recherche scientifique et des citoyens afin de favoriser la collecte d'informations autour de la biodiversité) + intervenant (6h)

- Projet de circonscription « Du spectacle plein les mirettes » - classe de CE1/CE2 (projet Parcours d'Education Artistique et Culturel) : spectacle au Gallia « la princesse aux petits pois » le 29 novembre + intervenant pour faire découvrir le spectacle vivant

- Projet de circonscription « Bien-être à l'école et climat scolaire » - classe de CP : approche systémique du climat scolaire autour de la qualité de vie à l'école, la prévention des violences, la coopération, la justice scolaire, la coéducation, les stratégies d'équipes et les pratiques partenariales

- cinéma de Noël au Gallia théâtre : « le voyage dans la lune » : au mois de décembre

- Cycle natation : du 30 mars au 5 juillet 2019

- Bibliothèque de Saint Vaize un vendredi sur 2

Bussac :

•PS/MS/GS

- rallye lecture entre les 2 classes

- cinéma de Noël au Gallia théâtre

- projet jardin + demande d'intervenant

- Chut je lis

•CE2 /CM1

- Projet de circonscription « PEAC Gustave Courbet, une histoire intime » : visite de l'exposition et atelier de pratique « à la manière de ... » avec le peintre Jean-Luc Vallegas (peinture au couteau). Une intervention de ce peintre à l'école est envisagée.

- Projet de circonscription sur la biodiversité locale « Des élèves qui font avancer la science »

- Projet équitation : demande d'intervenant extérieur (12h)

- Cinéma de Noël au Gallia théâtre

•CM1 / CM2

- Sécurité routière : règles du code de la route + matinée à Saintes sur un parcours
- Projet de circonscription « Coopération et opposition au sein d'un jeu collectif : vers la pratique du rugby » : présence d'un intervenant

•CE2/CM1 – CM1/CM2

- Projet Unisef : exposition au conservatoire - illustrer les droits de l'enfant (maquettes) CE2/CM1 - mur des droits de l'enfant (CM1/CM2) – sortie au tribunal et rallye patrimoine dans les rues de Saintes le 19 novembre
- Cycle natation : le lundi jusqu'aux vacances de Noël
- Chut je lis
- Bibliothèque une fois par semaine
- Chorale le vendredi matin
- Projet rencontres USEP

- **Projets de l'accueil périscolaire** : projet « vivre ensemble »

ATP : Tennis à Saint Vaize / Vidéo et jeux collectifs à Bussac

1. Budget – coopératives scolaires et crédit CDA

Saint Vaize : Montant de la coopérative : 1248,95 € après réception des règlements des familles (411 €)

Bussac : montant de la coopérative : 4151,12 € après réception des règlements des familles (800 €)

Crédit CDA :

Fournitures scolaires : 41 € par élève et par an + 81 € par classe

Sorties pédagogiques + transport : 9,00 € par élève et par an + 1 transport gratuit par classe dans la CDA

Budget abonnement : 110 € (90 € pour la maternelle)

2. Sécurité

Alerte incendie :

Présentation des différents documents : Consignes dans toutes les classes / Plan avec deux itinéraires d'évacuation pour chaque classe

Nous avons l'obligation d'organiser au moins deux exercices « Alerte incendie » dans l'année scolaire. Nous en faisons trois, un par trimestre avec les principes suivants :

- Le premier : Tout le monde est prévenu
- Le second : Seul les adultes sont prévenus
- Le troisième : Personne n'est prévenu

Saint Vaize : exercice réalisé le 11 octobre à 10h30.

Bilan : toute l'école est sortie après 1 minute. La mise en sécurité a été faite près du portail. L'appel a été effectué par les enseignantes. La cantinière et le personnel de l'accueil périscolaire est sorti également.

L'alarme a été donnée à l'aide du système d'alarme installé pour la garderie et l'école. Le signal n'a pas été très bien entendu par tous (cantine et accueil périscolaire)

Un nouvel exercice sera réalisé dans le courant de l'année (personne ne sera prévenu)

Bussac : exercice réalisé en septembre

Tout s'est très bien passé pour l'ensemble des classes avec une évacuation en moins de deux minutes des bâtiments

PPMS :

C'est le plan particulier de mise en sûreté. Nous devons rester à l'intérieur de l'école.

Deux types :

- Risques naturels, industriels ou technologiques
- Attentat-intrusion

Dans l'année, nous devons organiser trois exercices dont au moins un sur « *attentat-intrusion* »

Sur ce laps de temps, nous avons plusieurs portes à fermer, en plus de s'assurer que les élèves se cachent, se camouflent

Bussac : Entraînement réalisé le mardi 9 octobre : problème de signal

Saint Vaize : Entraînement réalisé le 14 octobre à 15h00. Les enfants sont restés cachés durant 10 minutes : problème de signal

1. Les Evaluations Nationales CP et CE1

Elles se sont déroulées du 16 au 27 septembre 2019. Elles sont composées de 5 séquences de Français et de mathématiques. Les résultats ont été transmis individuellement aux parents au cours d'un entretien avec l'enseignant.

2. Questions diverses

- sonnerie et bouton d'ouverture à rajouter du côté maternelle (déplacer celle du bureau)
- doubles de clés + crochets (pour le PPMS)
- autorisations photos sur le site internet de la commune
- présence d'un représentant élu de la CDA au conseil d'école
- restaurant scolaire Bussac : la nouvelle organisation semble fonctionner